

Décharge 2002: budget général CE, Conseil

2003/2212(DEC) - 21/04/2004 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge au Conseil pour l'exercice 2002.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2004/723/CE du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2002 (Section II – Conseil).

CONTENU : Avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au secrétaire général du Conseil sur l'exécution du budget de l'exercice 2002 (dépenses opérationnelles).

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 21 avril 2004 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis).